



## ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2019-10-31

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau**  
**VILLE DE MANIWAKI**

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE** du Conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le **31 octobre 2019**, à 12h00 heures, à la Salle du conseil, étant un avis de convocation spéciale de la mairesse Francine Fortin.

### **VÉRIFICATION DU QUORUM**

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Francine Fortin, mairesse, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

### **LES PRÉSENCES**

Sont présents : Madame la mairesse, Francine Fortin, Messieurs les conseillers; Marc Gaudreau, Sonny Constantineau et Maurice Richard, formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse, sont également présentes : Karine Alie Gagnon, directrice générale, Louise Pelletier, greffière et Dinah Ménard, trésorière.

### **RÉSOLUTION NO 2019-10-175** Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Marc Gaudreau, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **ADOPTÉE**

### **RÉSOLUTION NO 2019-10-176** Chenillette et tracteur articulé – Financement

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'acceptation de la soumission de "Équipements Plannord" pour la fourniture d'une chenillette à trottoir SW-4S neuve pour un montant de 204 585 \$ plus taxes (excluant la souffleuse à être livrée plus tard), cette acquisition ayant été adoptée par la résolution n° 2019-08-116 en date du 19 août 2019, il fut entendu de financer cette acquisition sur 120 mois;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'acceptation de la soumission de "FST Canada Inc." pour la fourniture d'un tracteur à trottoir articulé neuf de type MT7 pour un montant de 151 441.13 \$ plus taxes, cette acquisition ayant été adoptée par la résolution n° 2019-08-117 en date du 19 août 2019, il fut entendu de financer cette acquisition sur 120 mois;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes de financement des 2 équipements ont été effectuées auprès de 2 crédits-bailleurs qui ont proposé les taux suivants :

## ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2019-10-31

Services financiers REXCAP : 3.82 %  
SPAR crédit-bail inc. : 3.67 %

CONSIDÉRANT QUE les propositions reçues de SPAR Crédit-bail inc. datées du 31 octobre 2019, portant les numéros 2019-1031-01 et 2019-1031-02, ayant une date d'expiration du 15 novembre 2019 et affichant un taux de 3.67 % sont les plus avantageuses;

CONSIDÉRANT QUE ces propositions sont présentées en collaboration avec la Banque HSBC Canada qui sera le crédit-bailleur;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Sonny Constantineau, appuyé par le conseiller Marc Gaudreau et résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE

la Ville de Maniwaki accepte les propositions de Crédit-Bail SPAR Inc. sous forme de contrat de crédit-bail sur 120 mois avec option d'achat de 1,00 \$ étant entendu que Crédit-Bail SPAR Inc. agit à titre de courtier/agent de placement pour le compte de la Banque HSBC Canada, laquelle agira comme crédit-bailleur pour cette opération,

ET QUE

le conseil autorise la trésorière, Dinah Ménard, à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à ces financements et à payer les frais de dossier de 750 \$ plus les taxes au crédit-bailleur.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO 2019-10-177** Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Maurice Richard, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée spéciale à 12h20.

ADOPTÉE

---

Francine Fortin, mairesse

---

Louise Pelletier, greffière